



EUROPEAN BOND OPP. 2027

Rapport semestriel au 28 Juin 2024

Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Société de gestion : ANAXIS ASSET MANAGEMENT SAS
9, rue Scribe 75009 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Commissaire aux comptes : PriceWaterHouseCoopers Audit

Sommaire

Etat du patrimoine	3
Répartition du portefeuille par Devise	4
Répartition du portefeuille par Secteur Economique	5
Répartition du portefeuille par Pays	7
Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres	9
Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes	10

Etat du patrimoine

	Valeur nette d'inventaire (k EUR)
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20/1° du I de l'article L.214-24-55	
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	156,644.92
Avoirs bancaires	8,846.88
Autres actifs détenus par l'OPC	
Dépôts	-
Parts ou actions d'OPC	1,911.24
Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	43,123.66
Autres instruments financiers	-
Créances	53.13
Total des actifs détenus par l'OPC	210,579.84
Passif	
Instruments financiers	-
- Opérations de cession sur instruments financiers	-
- Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-43,149.65
Emprunts	-
Dettes	-2,930.89
Comptes financiers	-
Valeur nette d'inventaire	164,499.29

Répartition du portefeuille par Devise

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
EUR	86.30	67.42
GBP	7.17	5.60
NOK	0.22	0.17
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
USD	1.54	1.20
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
<ul style="list-style-type: none"> - Fonds professionnels à vocations générale - Fonds professionnels spécialisés - Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI - OPCI et OPPCI - Autres parts ou actions d'OPC 		
EUR	1.16	0.91
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	96.39	75.30

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- Assurances	0.73	0.57
- Audiovisuel	3.56	2.78
- Biens de consommation	4.65	3.63
- Bois et Produits de base	2.31	1.81
- Bureau	1.60	1.25
- Construction et matériaux de construction	3.43	2.68
- Distribution - Commerce	8.15	6.36
- Distribution Energie	0.62	0.49
- Divertissement	6.61	5.17
- Electrique - Electronique	2.14	1.67
- Hôtellerie - Loisir	0.77	0.60
- Immobilier et logement	1.32	1.03
- Industrie d'emballage et papier	3.26	2.55
- Internet	2.02	1.58
- Machines et Véhicules	8.43	6.59
- Ordinateurs logiciels	4.06	3.17
- Produits Chimique	1.73	1.35
- Produits pharmaceutiques	11.92	9.31
- Services divers	16.68	13.03
- Télécommunication	7.19	5.62
- Textiles et habillement	1.48	1.15
- Transports et matériel de transport	1.03	0.80
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- Biens de consommation	0.26	0.20
- Distribution Energie	0.65	0.51
- Produits pharmaceutiques	0.63	0.49
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	1.16	0.91
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	96.39	75.30

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- Allemagne	10.61	8.29
- Autriche	1.42	1.11
- Belgique	0.93	0.73
- Danemark	0.75	0.58
- Espagne	5.30	4.14
- États-Unis d'Amérique	7.73	6.04
- Finlande	0.64	0.50
- France	16.25	12.70
- Irlande	2.76	2.15
- Isle of Man	1.07	0.83
- Italie	9.88	7.72
- Jersey	0.73	0.57
- Lituanie (République)	0.31	0.24
- Luxembourg (Grand-Duché)	8.12	6.35
- Norvège	0.88	0.68
- Pays-Bas	10.88	8.50
- Pologne (République)	0.83	0.65
- Roumanie	1.04	0.81
- Royaume-Uni	10.10	7.89
- Suède	2.58	2.02
- Tchéquie (République tchèque)	0.88	0.69
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
- États-Unis d'Amérique	0.63	0.49
- Luxembourg (Grand-Duché)	0.26	0.20
- Tchéquie (République tchèque)	0.65	0.51
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
- France	1.16	0.91
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	96.39	75.30

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	73,700,913.89	33,509,975.64
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	651,341.29	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	187,524.55	522,586.11
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	-	-
Total des mouvements	74,539,779.73	34,032,561.75

EUROPEAN BOND OPP. 2027

Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes

Code ISIN	Type Classe	Type Part	Actif net part	Nombre de titres	Valeur liquidative de la part	Devise Part
FR0013221033	E1	C	43,876,047.63	383,833.7616	114.31	EUR
FR0013221041	E2	D	4,877,342.40	48,432.9006	100.70	EUR
FR0013221058	U1	C	2,384,107.35	19,297.0154	132.41	USD
FR0013221066	S1	C	13,732,912.92	122,389.2111	108.06	CHF
FR0013221074	I1	C	71,078,581.70	598,880.7538	118.68	EUR
FR0013221082	I2	D	17,083,184.51	172,391.0000	99.09	EUR
FR0013221090	J1	C	6,577,630.22	52,020.7840	135.51	USD
FR0013221108	K1	C	4,889,487.18	41,996.9913	112.12	CHF

Date de versement de dividendes	Code ISIN	Type Classe	Type Part	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
27/05/24	FR0013221041	E2	D	1.50	-	1.50
27/05/24	FR0013221082	I2	D	2.50	-	2.50

Le document périodique n'a pas été certifié par le commissaire aux comptes de l'OPC.

Information Importante pour la commercialisation en Suisse

La juridiction d'origine du fonds est la France

Le Représentant en Suisse

ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, a été désigné Représentant du Fonds en Suisse.
Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, CH-1003 Lausanne a été désigné Service de Paiement du Fonds en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuels et semestriels du Fonds pour la Suisse, ainsi que la liste des achats et ventes effectués pour le fonds pendant l'exercice social peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Publication des Prix

Les prix d'émission et de rachat ou la valeur d'inventaire des parts seront publiés en Suisse à chaque émission ou rachat de parts et quotidiennement sur la plateforme électronique www.fundinfo.com. Si la valeur d'inventaire est publiée, la mention "commissions non comprises" sera ajoutée.

Publications du Fonds

Toutes les publications du Fonds en Suisse seront effectuées sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

Lieu d'exécution et for

Le lieu d'exécution et le for en cas de litige ont été fixés au siège social du Représentant concernant les parts distribuées en Suisse.

Ce document est un document d'information seulement et ne constitue pas une incitation à acquérir/vendre des parts du fonds. Les performances présentées ne prennent pas en compte les commissions et coûts en lien avec les souscriptions et rachats des parts. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Total Expense Ratio (TER)

Le Total Expense Ratio (TER) correspond à la somme des frais de gestion et de fonctionnement (valorisation, auditeur, publication de la valeur nette d'inventaire, taxe d'abonnement, etc.) et commissions (Banque dépositaire, Agent Administratif, commissions de mouvements etc.) à l'exception des frais de transactions (courtage, etc.), rapportée sur l'actif net moyen de chaque catégorie de part.

Pour la période du 01 Janvier 2024 au 30 Juin 2024 :

Part	Code ISIN	Distribution des revenus	Devise	TER	Dont commission de performance
E1	FR0013221033	Capitalisation	Euro	1.45%	Néant
E2	FR0013221041	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.45%	Néant
I1	FR0013221074	Capitalisation	Euro	0.95%	Néant
I2	FR0013221082	Capitalisation et/ou distribution	Euro	0.95%	Néant
U1	FR0013221058	Capitalisation	Dollar américain	1.45%	Néant
J1	FR0013221090	Capitalisation	Dollar américain	0.95%	Néant
S1	FR0013221066	Capitalisation	Franc suisse	1.45%	Néant
K1	FR0013221108	Capitalisation	Franc Suisse	0.95%	Néant

Portfolio Turnover Rate

Le Taux de rotation du portefeuille (PTR) d'un compartiment est calculé comme suit :

$((\text{Total des achats} + \text{Total des ventes}) - (\text{Total des souscriptions} + \text{Total des rachats})) / \text{L'actif net moyen du compartiment.}$

Pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024 :

Fonds	PTR
European Bond Opp. 2027	95.90%

Le PTR ne préjuge pas des taux de rotation du portefeuille futur.